

L'Entrepreneur de l'année, le Coup d'éclat de l'année, l'Innovation de l'année, ainsi que le prix

L'Entrepreneur de l'année, le Coup d'éclat de l'année, l'Innovation de l'année, ainsi que le prix Crédit mutuel du Jeune créateur d'entreprise : ces distinctions sont décernées désormais chaque année par et avec Le Courrier de l'Ouest. Les trois premières catégories ont donné lieu, en septembre, à une consultation par mail avec vote en ligne auprès de plus de 2 000 responsables d'entreprises d'au moins dix salariés. Ces décideurs ont exprimé leurs préférences parmi les nommés présentés dans cette page, tous remarquables et proposés notre comité éditorial. Le Prix du public, quant à lui, est attribué par les internautes qui ont pu voter sur le site courrierdelouest.fr ces dernières semaines. Ils avaient le choix entre les trois sociétés ci-dessous.

Akaze (St-Macaire-en-Mauges)

Créée en 2003 et aujourd'hui implantée à Saint-Macaire-en-Mauges, Akaze fabrique du mobilier métallique de bureau et d'atelier pour les PME et les collectivités. Bruno Beillouet et Jérôme Pavéc en sont les cogérants. Distinguée par Les Echos comme une championne de la croissance ces dernières années, l'entreprise

s'attache à faire en sorte que ses armoires à casiers et vestiaires métalliques soient recyclables à 100 %. « Les industriels que nous côtoyons sont, comme nous, de plus en plus sensibles à ces aspects. Il n'y a pas de pollueurs volontaires parmi eux », assurent les deux dirigeants.

Comerso (Ste-Gemmes/Loire)
Créée en 2013 par Pierre-Yves Pasquier et Rémi Gilbert, la société récupère les invendus des grandes surfaces pour les redistribuer à des associations caritatives. En hyper croissance, elle a multiplié son activité par quatre en 2017, avec 350 entreprises collectées chaque jour et 400 associations bénéficiaires, soit l'équivalent de 80 000 repas distribués quotidiennement. En parallèle, l'entreprise de 35 salariés a développé une solution numérique de vente accélérée des produits à dates courtes, ainsi qu'une solution de valorisation des bio-déchets.

MediaClinic (Beaucouzé)

Déjà à la tête des magasins de gaming Gamecash, l'Angevin Philippe Cougé a lancé ce nouveau concept le 7 avril dernier. La première boutique MediaClinic (rue Plantagenet à Angers) propose à la fois l'achat et vente de matériels multimédia de seconde main,

reconditionnés et garantis, la réparation (vitre cassée, batterie), le dépannage informatique (panne logicielle, mise à jour, installation) et la formation à l'usage. Une manière de lutter contre l'obsolescence programmée. Une franchise MediaClinic a été lancée en septembre.



Angers, le 22 novembre 2017. Les lauréats des trophées de l'an passé, réunis au centre d'impression du Courrier de l'Ouest. Archives CO - Josselin CLAIR